

Orientation n°3-3 : Assurer la transition vers une agriculture durable et favoriser l'alimentation locale

CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026

Ambition n°3	Engager durablement la transition écologique
Orientation n°3-3	Assurer la transition vers une agriculture durable et favoriser l'alimentation locale
Maîtres d'ouvrage concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics • Acteurs privés sollicitant le plan de relance, un dispositif spécifique de l'Etat ou labellisés Territoire d'Industrie du PETR
Contexte général	<p>L'origine des produits alimentaires, les pratiques agricoles et les modes de production et de consommation ont un impact déterminant sur l'environnement. L'alimentation représente à elle seule 30% de l'empreinte écologique en France.</p> <p>Le PETR reste un territoire fortement marqué par l'activité agricole, et producteur d'une grande diversité de productions agricoles (céréales, fruits (pommes, prunes, kiwis, melons, raisin) ail, noisette, élevage...) et viticoles. Plusieurs labels témoignent des démarches de qualité engagées (6 labels AOP-AOC, 14 labels IGP et de nombreux labels rouges). Malgré ce potentiel, la transformation sur place des produits reste un maillon encore peu développé mais qui amène de la valeur ajoutée.</p> <p>Face aux évolutions de l'agriculture, aux objectifs fixés par la loi EGalim, et à l'intérêt croissant des consommateurs pour les produits locaux labellisés, une dynamique de transition vers le bio et la valorisation des circuits-courts s'observe sur le PETR, même si les avancements sont différents selon les Communautés de communes.</p> <p>Le démarrage du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne (labellisé le 28 octobre 2021), mené à l'échelle du département devrait permettre, en partenariat avec les collectivités et acteurs locaux, d'organiser un plus grand développement de la valorisation des produits locaux.</p> <p>L'action principale de ce PAT, est en effet la mise en place d'une plateforme logistique permettant de regrouper et structurer l'offre existante sur le département et faciliter l'approvisionnement de la restauration collective.</p> <p>L'animation du PAT a aussi pour objectif de créer une coopération entre les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire, afin de mutualiser les expériences et de créer une dynamique départementale sur le volet économique, social, éducatif et environnemental.</p> <p>Face aux préoccupations environnementales et de santé, les méthodes de travail doivent évoluer vers une meilleure prise en compte de l'impact de l'activité, notamment via les démarches de conversion en cultures bio, à Haute Valeur Environnementale, ou d'agroécologie (gestion de l'eau, préservation de la qualité des sols...)</p> <p>En parallèle des actions soutenues en matière d'économie agricole (cf. fiches actions 1-1 et 1-2), il s'agit ici d'encourager la transition vers une</p>

	agriculture plus durable et le rapprochement entre producteurs, transformateurs et consommateurs locaux.
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la consommation locale des productions agricoles du territoire • Développer les circuits de proximité et faciliter l'approvisionnement local et durable des consommateurs en particulier pour la restauration collective • Mieux valoriser les productions alimentaires du territoire • Soutenir la création de filières locales de transformation des produits et structurer des liens entre production, transformation et consommation • Accompagner les mutations de la filière agricole et développer le changement de pratiques agricoles (agro-écologie, agriculture biologique ou à haute valeur environnementale...) • Encourager la transmission et la reprise des exploitations et l'installation de nouveaux exploitants s'engageant vers une agriculture durable
Type et description des opérations	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Etudes, animation, promotion et actions de formation-sensibilisation dans le domaine de l'alimentation et des circuits-courts :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Démarches PAT, étude thématique - Formation/sensibilisation auprès du personnel de la restauration collective, des usagers et familles (santé, gaspillage alimentaire, réduction des déchets...) - Accompagnement des producteurs pour faciliter la réponse aux marchés publics • <u>Soutien aux investissements et actions favorisant le développement des circuits-courts et le recours aux produits locaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Création de légumeries pour la restauration collective - Création/modernisation d'unités de conditionnement, découpe ou transformation des produits locaux - Création d'outils et supports de communication favorisant la mise en relation des producteurs et consommateurs (plateforme numérique, guide producteurs/lieux de vente directe ou distribution...) - Développement d'espaces agricoles dédiés : ferme communale ou intercommunale, chantier d'insertion maraîchage, jardins partagés, - Création/modernisation de points de vente et circuits de distribution de proximité : magasins de producteurs, drive, commerce itinérant, création d'un marché - Actions de promotion et de valorisation des produits agricoles locaux • <u>Etudes, actions de formation-sensibilisation des agriculteurs pour des pratiques durables et investissements innovants :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien à l'installation d'agriculteurs pour une agriculture durable - Accompagnement vers les conversions bio, HVE, agro-écologie, mesures agro-environnementales - Sensibilisation aux techniques agricoles favorables à l'environnement : permaculture, hydroponie
Niveau de contribution aux ambitions du CRTE	Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques

	<p>publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
Types de partenaires potentiellement mobilisables	<p>Financiers : Etat et ses opérateurs, Europe, Région, Département, Communautés de communes, chambre d'agriculture</p> <p>Techniques : services Etat (DRAAF, DDT, CEREMA...), services Région, services Département, Chambre d'agriculture, établissements d'enseignement et de formation agricoles (Lycée, CFA, MFR...), SAFER, Association Nationale Emploi et Formation Agriculture, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Association Jardins de Cocagne, ADEAR, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
Calendrier prévisionnel de mise en œuvre	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<p>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudes, animation, actions de formation-sensibilisation, promotion dans le domaine de l'alimentation et des circuits-courts (selon critères dispositifs Etat et ses opérateurs) : <ul style="list-style-type: none"> . PAT : <i>animation du PAT départemental porté la Chambre d'Agriculture ; étude de faisabilité du projet alimentaire de territoire sur la CC CPPL et la CCPSQ</i> . Etude de faisabilité d'une légumerie départementale . Sensibilisation et plan d'actions à destination des classes scolaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective sur la CC GSTG . Etude sur le développement des circuits courts : <i>CC TDC, CC GSTG, CC 2R</i> . Actions de promotion du projet agricole et alimentaire du territoire et actions de sensibilisation du jeune public à l'agriculture locale au travers de projets pédagogiques sur la CC GSTG • Investissements pour le développement des circuits-courts et le recours aux produits locaux (études de faisabilité, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) <ul style="list-style-type: none"> . Création-extension de légumeries pour la restauration collective : légumerie départementale, légumerie centre de loisirs CC2R . Création d'une plateforme producteurs/consommateurs : <i>PAT de la Chambre d'agriculture, CC PSQ</i> . Chantier d'insertion maraîchage Emmaüs à La Ville Dieu du Temple (alimentation de la cuisine du centre Emmaüs) avec équipements innovants (culture hydroponie) . Mise en place de serres communales et d'une ferme communale à Montech pour alimenter les cantines scolaires en produits frais, bio et locaux ... ; . Création d'un marché de producteurs le week-end à Labastide-St-Pierre ; . Mise en place d'un pôle maraîchage sur la CC GSTG ; . Création d'un local accueil-vente pour les produits issus des circuits courts à Valence d'Agen ; • Etudes, actions et investissements innovants pour la transition agricole (études, animation, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> . Projet « ambitions légumineuses » porté par la Coopérative Qualisol à Castelsarrasin (Fond Etat pour légumineuses, projet Territoire Industrie) ; . Programme d'accompagnement des agriculteurs vers une Agriculture de Qualité Totale (coopérative Qualisol) . Programme local d'accompagnement des agriculteurs vers une agriculture plus durable sur la CCTDC en lien avec la Chambre d'agriculture . Accompagnement des agriculteurs dans les innovations technologiques et culturelles sur la CC GSTG. 	

Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de projets aidés permettant le développement des circuits-courts• Nombre de PAT• Nombre de points de vente produits locaux• Surfaces agricoles avec labellisation environnementale (bio et HVE)
--	---